

EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL – Mercredi 7 Octobre 2020

Bureau du Courrier

**DEL.2020.10.07-001 - Election d'un adjoint au maire.**

L'an deux mil vingt, le sept octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 23
- Nombre de procurations : 3
- Absents : 3
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> octobre 2020

Madame Annie PONS a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel		X	
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine		X	de FRANÇOIS Béatrice
BREGILLE Jean-Luc		X	DELPLANQUE Emmanuel
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
LOVISI Marc		X	
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane		X	
DOS SANTOS Roméo		X	LAGARRIGUE Henri
AMRA Julia	X		

**DEL.2020.10.07-001 - Election d'un adjoint au maire.**

Rapporteur : Madame Le MAIRE

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L.2122-4 et L.2122-7-2 et suivants ;
- Vu la délibération n° 2020.05.25-002 déterminant le nombre d'adjoints au maire ;
- Considérant la démission de Monsieur Jean-Michel SEINTIGNAN de ses fonctions d'adjoint au maire ;

Madame le Maire expose que :

Par délibération en date du 25 mai 2020, le Conseil municipal a élu les adjoints au Maire. Par la suite, Monsieur Jean-Michel SEINTIGNAN a adressé à Madame la Préfète de la Gironde sa décision de démissionner de ses fonctions d'adjoint. Cette démission a été acceptée par Madame la Préfète par courrier en date du 8 juillet 2020.

Par conséquent, il appartient au Conseil municipal d'élire un nouvel adjoint qui prendra le rang de Monsieur Jean-Michel SEINTIGNAN, 3<sup>ème</sup> adjoint.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré

Ayant entendu l'exposé de Madame le MAIRE

A élu dans les conditions suivantes :

Blancs ou nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	20
Suffrages obtenus par T. Pialleport	20

La candidature de Monsieur Thierry PIALLEPORT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Monsieur Thierry PIALLEPORT a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre,  
Le 7 octobre 2020

**Béatrice de FRANÇOIS**  
Maire de Parempuyre